Le Parlement bolivien sanctionne un projet de loi sur le référendum

La Paz, 5 novembre, (RHC).- L'Assemblée Législative Plurinationale de la Bolivie a sanctionné au terme de 18 heures de débats, le projet de loi sur la convocation d'un référendum pour la modification de la Constitution, en particulier de la clause sur la réélection présidentielle.

La loi qui sera promulguée dans les prochaines heures permettra au président Evo Morales de présenter sa candidature de nouveau aux élections de 2019.

La consultation populaire sera organisée le 21 février prochain. Les électeurs devront se prononcer sur le projet de loi qui a 7 articles et inclut une clause finale autorisant la propagande sans une autorisation préalable du Tribunal Suprême Électoral.

https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/74977-le-parlement-bolivien-sanctionne-un-projet-de-loi-sur-le-referendum

Radio Habana Cuba